

Réf: Dossier 261951

Avis de constitution

SOCIETE « NEXT DOOR GROUP »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE, Lot 2380
AKANDJE, Ilot 284

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXT DOOR GROUP »

Objet : Le transport public de personnes et de marchandises ; Restaurant ; Location de véhicules ; Conciergerie ; Import-Export ; Cosmétiques et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE, Lot 2380
AKANDJE, Ilot 284

Dirigeant(s) Mme KOUAME NETTY MARIE NOLAIZE EPSE YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12197 du 08/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79527/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

